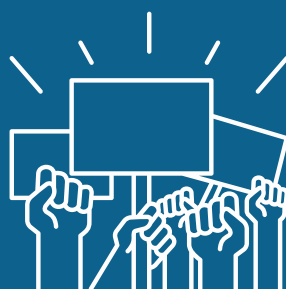


# MOBILISATION DES DPIP



## Les médias parlent de nous





## Presse écrite

Le Monde, 5 septembre 2022, Les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation se sentent oubliés

Le Monde • 11 sur 32

### Les directeurs d'insertion et de probation se sentent oubliés

Ces cadres pénitentiaires réclament une réforme de leur statut et une revalorisation

**P**our leur plus grand malheur, ils ne sont pas très nombreux. L'appel à un rassemblement national, le 20 septembre à Paris, des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP) ne fera guère de bruit, alors qu'ils sont environ 500 en France. Ces personnels d'encadrement des services départementaux de prise en charge de la politique de probation et de réinsertion des 175 000 personnes sous main de justice en milieu ouvert, des 15 000 personnes sous bracelet électronique et des 72 000 détenus réclament du ministère de la justice une réforme de leur statut et une revalorisation de leurs indemnités.

Cette infériorité numérique par rapport aux 8 000 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation qu'ils encadrent et aux 30 000 surveillants de prison explique qu'ils semblent avoir été oubliés. Toutes les autres catégories de personnels de la pénitentiaire ont obtenu depuis 2017 des améliorations de statut et de revenus.

Le SNDP-CFDT, le Snepap-FSU et l'UNDPIP-CFE-CGC ont choisi de se réunir en intersyndicale début 2021. En vain jusqu'ici, malgré de multiples réunions. « *La direction de l'administration pénitentiaire et le cabinet du ministre de la justice entendent nos revendications. Selon eux, les méchants qui bloquent, c'est la direction générale de l'administration et de la fonction publique* », à Bercy, résume Flavie Rault, du SNDP.

Créé pour tenter de rapprocher le statut des DPIP de celui des directeurs des services pénitentiaires, chargés des prisons et mieux rémunérés, le SNDP a révisé ses priorités. « *On cherche à être mieux payés que les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation qu'on encadre* », affirme M<sup>me</sup> Rault. Avec les heures supplémentaires payées à ces derniers et non aux cadres, les écarts de rémunérations se sont réduits à néant.

#### Responsabilités accrues

Une tendance d'autant plus mal vécue que les responsabilités et contraintes des DPIP se sont alourdies avec les politiques de lutte contre la radicalisation et les violences intrafamiliales. Depuis un féminicide à Mérignac en 2021, qui avait révélé des dysfonctionnements de l'Etat, ils doivent se répartir des astreintes afin d'être mobilisables jour et nuit 365 jours par an. « *L'administration veut pouvoir répondre très vite quand il se passe quelque chose* », explique Estelle Carraud, du Snepap-FSU.

Au point que cette profession aux avant-postes de la prévention de la récidive n'attire plus. « *Sur 22 postes proposés en 2022 au concours interne, seuls six ont été pourvus* », détaille M<sup>me</sup> Carraud, selon qui, lors de la campagne de mobilité interne de ce printemps, « *95 postes vacants étaient affichés* ». Autre indicateur inquiétant, le nombre de DPIP sollicitant et obtenant un détachement à l'extérieur a triplé en quatre ans. ■

J.-B. J.

# Paris Normandie, 19 septembre 2022, Les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation tirent la sonnette d'alarme

## JUSTICE

# Les oubliés du service pénitentiaire

C'est devant l'Hôtel Matignon, demain midi, que les directeurs/rices pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP) comptent faire entendre leurs voix. Ils dénoncent un manque d'attractivité de leur profession et une revalorisation absente.

MÉLINA LE CORRE

**C'**est un cri d'alarme, les directeurs/rices pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP) n'en peuvent plus. C'est par manque de considération que ces professionnels ont décidé de se mobiliser devant l'Hôtel Matignon le 20 septembre mardi à 13 heures. Rencontre avec Constance Margit, Yvetotaise, maintenant DPIP à Marseille et représentante syndicale de l'UNDP (l'Union syndicale des directeurs/rices pénitentiaires d'insertion et de probation).

Quel est l'objet de cette première mobilisation nationale ?

« Les directeurs/rices pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP) demandent la reconnaissance de leur travail et la revalorisation de leurs situations indemnitaires, indiciaires et statutaires. Notre statut est limité et insuffisant malgré une réforme en 2019. On est bloqués dans notre évolution et on encadre des gens presque autant payés que nous. Sachant que les DPIP ne sont soumis à aucun horaire contrairement aux CPE (Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation). Une demande a déjà été faite en fin d'année 2021 pour faire évoluer notre statut, mais elle a été refusée par Bercy. Alors que les exigences dans notre travail évoluent (violences conjugales, radicalisation...) notre statut, lui, stagne. On nous a répondu que la réforme du statut, en 2019, était trop récente. Alors, on a



Mardi, les directeurs/rices pénitentiaires d'insertion et de probation, qui gèrent le Service qui suit les détenus et ex-détenus comptent faire entendre leurs voix à Paris. Actives - PI

avec les structures associatives. C'est un facilitateur pour l'équipe. Les conseillers, eux, suivent les détenus. On a des partenariats locaux, institutionnels et on est en lien avec l'autorité judiciaire et la préfecture. »

Constaté-vous un réel manque de moyens

humain dans vos services ?

« La fuite du corps est énorme, car il y a un vrai manque d'attractivité dans la fonction. Il n'y a pas de passerelle entre les postes et peu de mobilité. Il y a des services complètement sinistrés. Il nous manque une centaine de DPIP sur un peu plus de 500 dans toute la

France. Avec ce manque, certains DPIP doivent gérer plusieurs postes en même temps. On a beaucoup de responsabilités, on manque de formation, on se forme un peu sur le tas, tout ça n'est pas suffisant. »

Comprenez-vous certains collègues de l'opinion

publique ?  
« Sur l'affaire à Mérignac (NDR ; mort de Chahinez Bostai, tuée en pleine rue à Mérignac (Gironde) par son ex-compagnon en mai 2021), l'auteur des faits répondait aux convocations du SPIP. Mais le risque zéro n'existe pas. Aujourd'hui, le taux de récidive en aménagement de peine est de 28,3 % sur un an, contrairement à 25,1 % en 1 an de sortie sèche (sans suivi). Il y a eu des avancées, on a moins de sorties sèches depuis Christiane Taubira qui a favorisé les aménagements de peine. On communique dans les collèges et les lycées, on ouvre nos portes de prison pour montrer la réalité, mais on reste en France, dans une logique expérientielle et rétributive de la peine. »



**Alors que les exigences dans notre travail évoluent (violences conjugales, radicalisation...) notre statut, lui, stagne.**  
Constance Margit

décidé de solliciter des parlementaires, on fait des recours individuels auprès de l'administration. C'est une première mobilisation pour nous, sachant qu'une autre avait déjà été avortée... »

Et quel consiste le poste d'un DPIP ?

« Le DPIP gère le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de proba-

## Polémique du karting à Fresnes : « Ça nous dessert »

Le 27 juillet, un événement baptisé « Kahlaners », avec notamment des épreuves de karting, de tir ou de tir à la corde au-dessus d'une piscine, s'est déroulé dans une cour de la prison de Fresnes (Val-de-Marne).

Un épisode qui a suscité de nombreuses critiques. Suite à cette affaire, le ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti, a promis un contrôle renforcé des activités en prison.

EST-CE QUE CE « BAD BOYZ »

FAIT DU MAL À NOTRE PROFESSION ?

« Oui, cette polémique nous dessert. On ne veut pas être sous le joug d'un comité, d'être entravé dans nos agissements, notamment avec ce qu'il annonce le ministre de la Justice. »

Il se félicite de faire valider toutes les activités par le ministère, ce qui est beaucoup plus long d'un point de vue administratif et ce qui dissuade certains

partenaires d'intervenir dans nos prisons. Pourtant, il ne faut pas oublier que ces activités permettent de détendre les relations entre surveillants et détenus.

Des activités, c'est des tensions en moins dans le visage des surveillants. Ce qu'on a vu à Fresnes, ça fait partie de notre quotidien. Ce qui doit plus nous préoccuper c'est l'état de cette prison, l'une des plus vétustes de France.

Mais pour l'opinion publique, il faut que la prison ce soit dur : ce côté récréatif ne passe pas. La réalité c'est pourtant ça : ces gens ressortent un jour et nous travaillons pour qu'ils soient un peu mieux. Dans le cas de Fresnes, ce n'est pas le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) qui avait organisé ces animations. Au final, c'est à fait beaucoup de bruit pour deux détenus qui ont pu faire du kart, alors qu'aujourd'hui le taux de récidive non carcérale est à un niveau jamais atteint en France. »

# AFP, 20 septembre 2022, Les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation réclament une "réforme d'ampleur"

## Les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation réclament une "réforme d'ampleur"

justice | prison | gouvernement

Paris, France | AFP | 20/09/2022 17:59 UTC+3

Des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP) ont réclamé mardi, lors d'un rassemblement à Paris, "une réforme d'ampleur" et une revalorisation de leur corps créé en 2005, dont la mission principale est la prévention de la récidive.

Postes vacants, "fuite" d'une partie des DPIP vers des fonctions et des corps plus valorisés: plusieurs dizaines de participants ont exposé la situation des DPIP, devenue selon l'intersyndicale, "particulièrement indigente".

"Nous réclamons une réforme d'ampleur pour rendre plus attractif notre corps", a expliqué Laura Soudre, secrétaire générale UNDP-IP-CFE-CGC réunie en intersyndicale avec SNEPAP-FSU, SINDP-CFDT et UNDP-IP CFE-CGC afin de demander plus de moyens et une audience solennelle à Elisabeth Borne.

"Nous accumulons les responsabilités et nous voulons un déroulé de carrière en cohérence avec ces responsabilités. Actuellement, le déroulé de carrière est long et peu avantageux" ce qui accentue "le problème de fidélisation" et de recrutement, a souligné André Blanc, secrétaire général adjoint SNEPAP-FSU.

Ces services déconcentrés de l'administration pénitentiaire au niveau départemental assurent, avec différents partenaires tels que les services sociaux, le contrôle et le respect des peines et des obligations prononcées par l'autorité judiciaire. Ils transmettent des rapports réguliers aux magistrats et peuvent gérer aussi par exemple les horaires des bracelets électroniques.

"Les exigences et les modalités pratiques sont ajoutées par l'administration, notamment celles de traçabilité et de contrôle: nous devons rendre encore plus de comptes, de rapports et d'évaluations des personnes que l'on suit", a énuméré Laura Soudre.

Selon les DPIP mobilisés, les départs ont triplé en cinq ans et les recours à des contractuels ont augmenté. Or, "moins les gens sont formés, plus on prend le risque que les politiques publiques perdent en qualité", note-t-elle.

Selon la Chancellerie, sur les 591 DPIP, 23 sont des contractuels et "le corps a toujours souffert de la concurrence d'autres corps", en particulier l'Ecole nationale de la magistrature.

Concernant les revendications d'évolution de la grille indiciaire et de revalorisation statutaire des DPIP, le ministère de la Justice a indiqué mardi qu'il allait "se saisir très rapidement avec les partenaires interministériels d'un projet allant dans ce sens", avec une évolution du régime indemnitaire dès la fin de l'année.

Le nombre de personnes prises en charge en milieu ouvert par les SPIP a fortement progressé au cours des 40 dernières années, selon le rapport du comité des Etats généraux de la justice remis en juillet au ministère, passant de 71.210 en 1980 à 146.576 personnes au 1er janvier 2006, puis à 165.907 personnes en décembre 2021 (soit une progression de 132 % sur l'ensemble de la période). "Alors que le milieu ouvert constitue une alternative essentielle aux courtes peines, les moyens des SPIP restent insuffisants", note le rapport.

Selon les chiffres du ministère de septembre 2020, 246.000 personnes étaient suivies au total par les SPIP, dont 70.000 détenus.

# Acteurs publics, 21 septembre 2022, Les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation veulent une "réforme d'ampleur"

Actualités / À la une / Les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation réclament une "réforme d'ampleur"

PAR BASTIEN SCORDIA 21 septembre 2022, 14:35, mis à jour le 21 septembre 2022, 14:55 2 min

## Les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation veulent une "réforme d'ampleur"

justice

Lors d'un rassemblement organisé ce mardi 20 septembre, des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP) ont demandé une "réforme d'ampleur" et une revalorisation de leur corps, dont ils pointent la situation "particulièrement indigente".

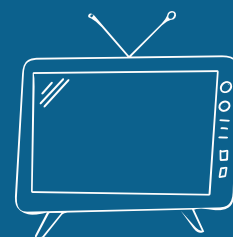


## Radios

France Bleu Normandie, Le « ras-le-bol » des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, mardi 20 septembre 2022

France Culture, Journal de 18h, mardi 20 septembre 2022 (11:10 minutes)

TV



JT 19/20 Paris Ile de France - émission du mardi 20 septembre 2022 (13:05 minutes)